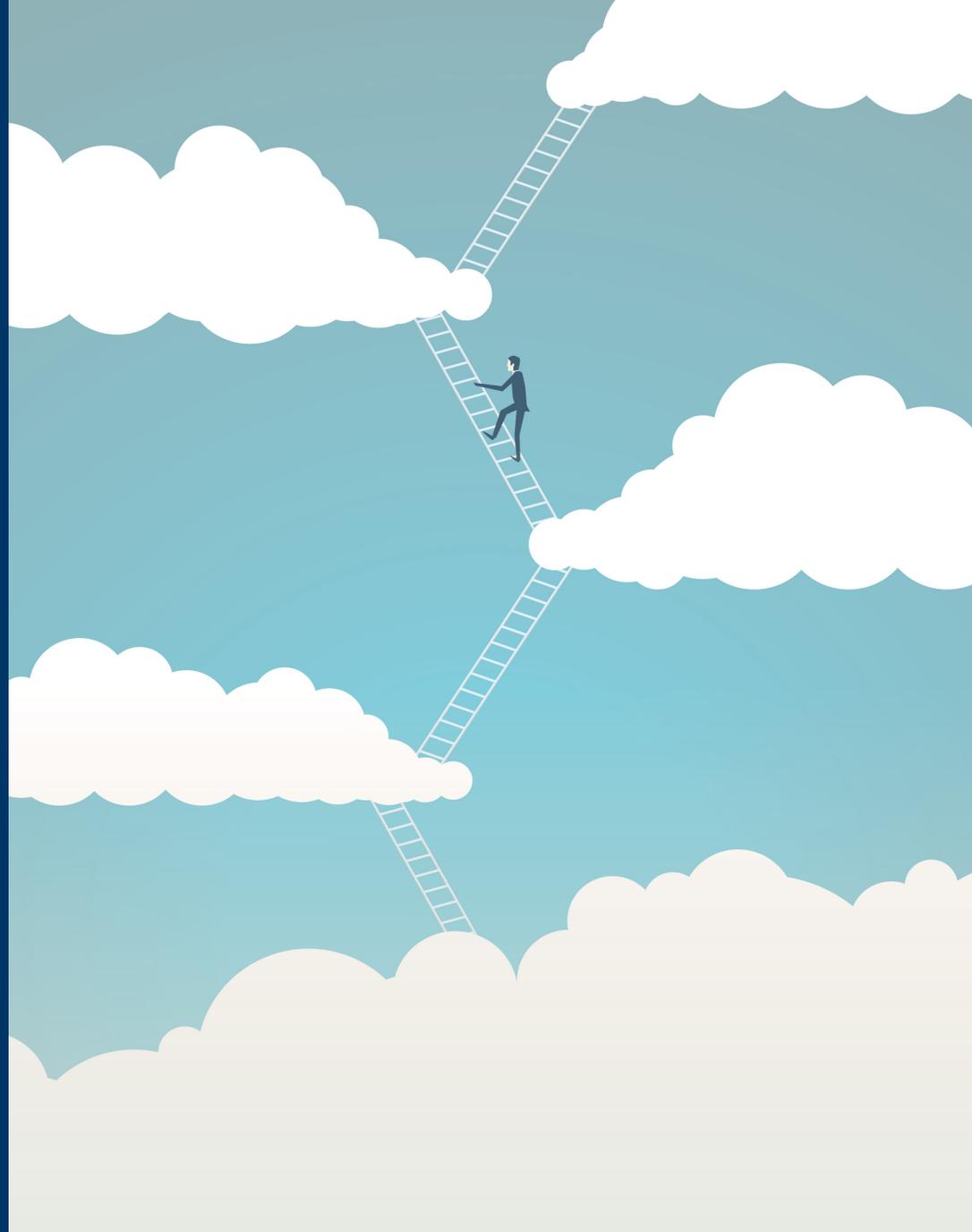




Bolero
Crowdfunding



Crowdlending: rendement plus élevé, risque plus important?

Mars 2021

TEAM BOLERO CROWDFUNDING



Dans un **TOPIC**, Bolero Crowdfunding approfondit un sujet spécifique tel que l'évolution du crowdlending, la législation concernant le crowdlending, ... Mais nous pouvons aussi nous intéresser de plus près à un projet spécifique.

- 1) Introduction
- 2) Crowdlending: la nouvelle obligation
- 3) Risques pour l'investisseur
 - a. Risques d'une obligation
 - b. Risques du crowdlending
- 4) Comment Bolero Crowdfunding réduit-il le risque pour l'investisseur ?
- 5) Comment l'investisseur peut-il réduire le risque ?
- 6) Vous avez encore des questions ? Intéressé ?

Introduction

Si vous êtes en quête d'un rendement supplémentaire pour votre épargne, vous savez sans doute déjà qu'un **compte d'épargne traditionnel** n'est pas la solution actuellement. De nombreux particuliers **cherchent** donc leur **rendement ailleurs et investissent dans d'autres produits** financiers comme... le crowdlending, la nouvelle forme d'obligations.

Des **obligations (subordonnées)** sont proposées par des PME et des entreprises de croissance sur la plateforme Bolero Crowdfunding. Les particuliers peuvent souscrire à ces obligations et ainsi prêter leur argent à l'entreprise en échange d'un **rendement plus élevé**. Les obligations comportent des risques et cela vaut donc aussi pour le crowdlending.

L'investisseur doit garder une chose à l'esprit: **le rendement va toujours de pair avec le risque**. L'investisseur qui vise un rendement plus élevé doit être disposé à prendre plus de risques.

Il existe bien entendu **des moyens de réduire le risque**. Vous pouvez prendre vos précautions en tant qu'investisseur, mais Bolero Crowdfunding apporte également sa contribution en passant par exemple au crible les entreprises qui sont autorisées à organiser une campagne sur la plateforme.

Dans cet article, nous nous penchons sur les risques inhérents aux obligations ou à une campagne de crowdlending, sur la façon dont Bolero Crowdfunding réduit le risque pour ses investisseurs et sur la manière dont vous pouvez limiter les risques en tant qu'investisseur, en échange d'un rendement plus élevé.

Crowdlending : la nouvelle obligation

Le lien entre le crowdlending et les obligations est assez évident: les PME et les entreprises de croissance peuvent choisir de **lever des fonds** auprès du public en émettant un emprunt obligataire. C'est ce qu'on appelle le crowdlending.

Une **obligation** est un titre de créance. Lorsqu'une entreprise, une institution ou un gouvernement a besoin d'argent pour un investissement, il peut émettre une obligation à laquelle les investisseurs privés peuvent souscrire. Les investisseurs prêtent ainsi de l'argent à l'entreprise ou au gouvernement, qui les remboursera selon un calendrier prédéfini à un taux fixé à l'avance. Il s'agit donc d'un emprunt pour l'un et d'un investissement pour l'autre.

Il existe différents types d'obligations, mais le **crowdlending** porte toujours sur une **obligation nationale libellée en euros et émise par une entreprise**. L'émetteur de l'obligation est souvent une PME ou entreprise de croissance.

La **qualité de l'entreprise** émettrice de l'obligation est **évaluée** au moyen d'une note attribuée par une **firme spécialisée en la matière**. L'agence de notation évalue le risque de défaut de paiement sur la base de nombreux critères (activité de l'entreprise, structure financière, secteur,...). Bien souvent, **plus le risque est élevé, plus le taux est élevé**. Bolero Crowdfunding collabore avec **l'agence de notation Dun & Bradstreet**, qui attribue à l'avance une note à l'émetteur de la campagne de crowdlending.

Les obligations émises peuvent être '**subordonnées**'. Cela peut également s'appliquer au crowdlending. La différence avec une obligation ordinaire réside dans l'ordre de remboursement des dettes éventuelles: dans le cas d'une obligation subordonnée, le créancier (la personne qui détient l'obligation) est seulement remboursé après les dettes ordinaires et les créanciers porteurs d'obligations ordinaires et juste avant les actionnaires.

Risques pour l'investisseur

Avant d'investir dans une campagne de crowdlending, vous devez déterminer s'il s'agit d'un investissement approprié pour vous. **Le rendement et le risque vont de pair**, mais tout le monde n'aborde pas le risque avec sérénité.

Pour déterminer si le crowdlending vous convient, vous devez disposer de **suffisamment d'informations**. Comme nous venons de l'expliquer, le crowdlending équivaut à un investissement en obligations. C'est pourquoi nous aborderons dans un premier temps les risques d'une obligation et ensuite les risques inhérents au crowdlending.

A) Risques d'une obligation

- **Le risque sur débiteurs** (ou risque de crédit) est la probabilité que l'entreprise ou l'émetteur ne respecte pas ses obligations. Ce manquement est souvent dû à une mauvaise posture financière ou à une faillite imminente. Ce risque est toujours différent et dépend de la qualité de l'émetteur.

- **Le risque de liquidité** correspond au risque qu'une valeur mobilière soit difficilement négociable avant l'échéance finale. Il est alors difficile, voire impossible, de vendre l'obligation par anticipation ou avant l'échéance.

- **Le risque de taux d'intérêt** désigne le risque de fluctuation de la valeur d'un investissement à la suite de l'évolution des taux du marché. Ce risque est faible pour les obligations. Vous ne courez ce risque que lorsque vous vendez votre obligation avant l'échéance finale, ce qui n'arrive pas souvent.



B) Risques du crowdlending

- **Le risque sur débiteurs ou le risque de défaut de paiement et de perte (partielle) du capital**

la probabilité de réussite d'une entreprise est toujours incertaine, même après un examen approfondi. Bolero Crowdfunding ne peut pas non plus prédire l'avenir. En tant qu'investisseur, vous devez donc toujours garder à l'esprit que l'entreprise peut faire faillite. C'est le plus grand risque auquel vous êtes confronté en tant qu'investisseur, car il peut signifier la perte totale ou partielle de votre mise.

En cas de **faillite de l'entreprise** dans laquelle vous avez investi, il y a fort à parier que vous perdrez la totalité de votre investissement. Vous investissez en effet souvent dans une **obligation (subordonnée)** qui prévoit de rembourser en priorité les créanciers privilégiés ou garantis si l'entreprise connaît des difficultés. S'il y a des problèmes et que tout le monde ne peut pas être remboursé, il y a peu de chances qu'il reste des fonds pour rembourser (partiellement) les investisseurs subordonnés.

- **Remboursement tardif**

lorsqu'un émetteur (l'entreprise émettrice de l'obligation de crowdlending) rencontre des difficultés temporaires, le remboursement en temps voulu peut être compromis. Dans des **cas exceptionnels**, l'entreprise peut alors **demandeur un report de paiement** à ses investisseurs, mais cela se produit rarement.

- **Risque de liquidité**

ce **risque est élevé** dans le cas du crowdlending. Vous ne pouvez pas vendre par anticipation l'obligation que vous avez achetée dans le cadre d'un projet de crowdlending. **Il n'existe aucun marché** pour cela actuellement.

- **Risque de taux d'intérêt**

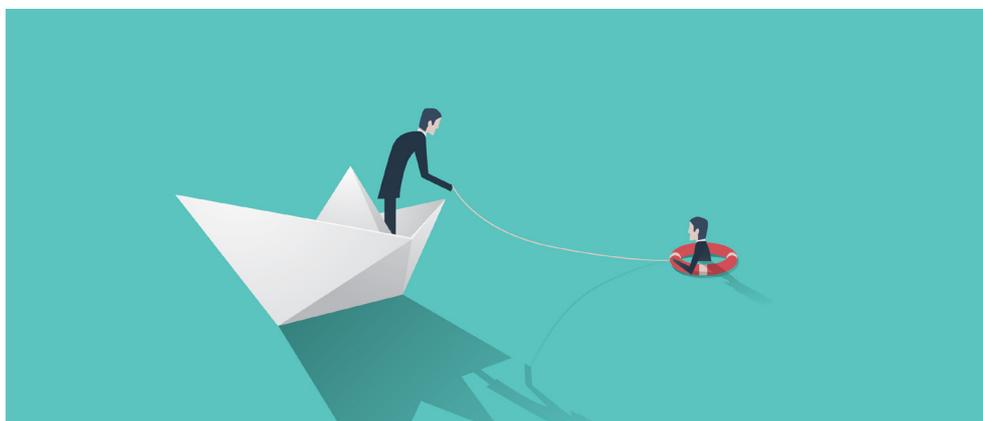
pas d'application pour le crowdlending. **Le taux d'intérêt est fixé** à l'avance et ne peut pas être modifié.

Les plus grands risques résident donc dans un remboursement tardif ou un non-remboursement (partiel). Ils sont bel et bien présents, mais **ne se produisent heureusement pas souvent**. Une obligation (subordonnée) est **par définition un produit risqué**, mais Bolero Crowdfunding et vous, en tant qu'investisseur, pouvez veiller à ce que ce risque soit supportable ou atténué. Nous approfondissons le sujet dans les chapitres suivants.

Que fait Bolero Crowdfunding pour réduire votre risque?

Avant d'investir dans une campagne de crowdlending, il faut se renseigner sur l'entreprise concernée. Bolero Crowdfunding **sélectionne les projets sur la base d'un examen préalable** et s'assure que l'entreprise communique aux investisseurs (potentiels) **des informations claires** concernant sa campagne.

Dans ce chapitre, nous fournissons de plus amples informations sur le fonctionnement de Bolero Crowdfunding et les moyens utilisés pour **réduire le risque pour les investisseurs**.



A) Sélection de chaque projet par Bolero Crowdfunding

Chaque entreprise est différente. C'est pourquoi Bolero Crowdfunding **examine chaque projet** à la loupe avant d'autoriser l'entreprise à organiser une campagne de crowdlending sur sa plateforme. Cette **sélection stricte réduit le risque** pour les investisseurs potentiels.

L'examen prend en compte **de nombreux facteurs**, parmi lesquels le secteur, le parcours de l'entreprise, l'organisation, l'objectif du financement,... Les possibilités sont nombreuses pour des projets et acteurs les plus variés. Il est donc difficile de définir avec précision les critères auxquels un projet doit répondre pour être pris en considération pour le crowdlending.

Comment s'effectue la sélection par Bolero Crowdfunding?

La première étape d'une campagne de crowdlending est un entretien et **une présentation détaillée de l'entreprise**. L'entreprise doit fournir de nombreuses informations à ce stade ou à une étape ultérieure et l'équipe de Bolero Crowdfunding entame **une analyse approfondie**. Si l'entreprise est jugée digne d'organiser une campagne de crowdlending et qu'un accord est atteint concernant **la durée, le taux et les autres modalités**, l'émetteur peut mettre toutes **les informations nécessaires** à la disposition des investisseurs potentiels. À cet effet, l'entrepreneur communique des informations déterminées sur le site de Bolero Crowdfunding, afin qu'elles puissent être consultées par les investisseurs et les parties intéressées.

Attention: **le 'feu vert' de Bolero Crowdfunding ne garantit pas qu'une entreprise sera effectivement en mesure de rembourser ses dettes à l'avenir**. De nombreux facteurs sont pris en compte, mais une enquête de due diligence complète n'est pas effectuée et personne ne peut prédire l'avenir. Qui aurait pu prévoir que de nombreuses entreprises devraient fermer temporairement leurs portes en 2020 à cause d'un virus?

Suivi

Bolero Crowdfunding attache une grande importance au suivi de l'entrepreneur pendant la durée de l'emprunt obligataire et estime que **les investisseurs doivent être tenus informés de l'évolution de la société** dans laquelle ils ont investi. Nous conseillons donc à l'entrepreneur d'informer régulièrement ses investisseurs sur l'évolution de l'entreprise.

B) Test de connaissance et d'expérience

Bolero Crowdfunding ne fournit aucun conseil personnalisé aux investisseurs, mais applique le principe **d'exécution simple**. Il se limite donc à recevoir et transmettre des ordres d'investissement.

En outre, Bolero Crowdfunding est tenu de **sonder les investisseurs quant à leurs connaissances et leur expérience en matière de PME et d'entreprises de croissance**, conformément à la directive européenne MiFID ('Markets in Financial Instruments Directive'). À cet effet, il utilise le test d'adéquation ou test de connaissance et d'expérience en matière d'investissements. En fonction de vos réponses, Bolero Crowdfunding évalue si les opportunités d'investissement proposées sur la plateforme vous conviennent. Vous devez réussir le test pour pouvoir investir dans un projet de crowdlending.

Vous devez passer **le test de connaissance et d'expérience** en matière d'investissements lorsque vous investissez pour la première fois dans un projet par le biais de Bolero Crowdfunding et vous devez ensuite le repasser tous les deux ans. Bolero Crowdfunding vous rappelle automatiquement tous les deux ans que vous devez à nouveau compléter le questionnaire.

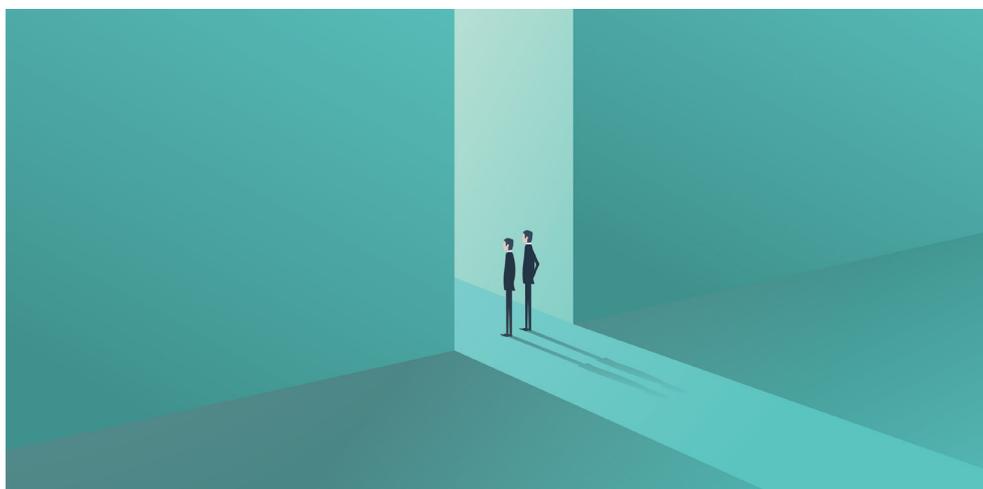
C) Intervention de Deminor en cas de défaillance de l'émetteur

Avant le lancement d'une campagne de crowdlending, certaines **modalités sont définies et communiquées aux investisseurs (potentiels)**. Il s'agit, par exemple, de la durée de l'obligation, du taux d'intérêt ou du calendrier de remboursement. Ce dernier détermine le moment où vous récupérez le capital investi et les intérêts. Les versements peuvent être effectués sur une base mensuelle ou annuelle ou à l'échéance.

C'est très **exceptionnel**, mais il arrive qu'un **entrepreneur ne respecte pas le calendrier de remboursement**. Si un entrepreneur ne respecte pas les versements prévus ou connaît des difficultés financières, vous risquez, dans le pire des cas, de perdre une partie, voire la totalité, de votre investissement. Tel est le risque inhérent au crowdlending.

Bolero Crowdfunding fait bien sûr tout ce qui est en son pouvoir pour éviter une telle situation. Prférant jouer la carte de la prévoyance et veiller à ce que les investisseurs puissent se faire assister et représenter en cas de revers, Bolero Crowdfunding a conclu un partenariat avec **Deminor**, une **association belge de défense des intérêts des investisseurs**.

En cas de problèmes de remboursement, Deminor représentera les investisseurs face à l'émetteur. Cette représentation est mise en place lorsque les intérêts périodiques et/ou le capital ne peuvent être remboursés dans le délai fixé et qu'aucune mesure n'a été prise par l'entrepreneur.



Comment cela fonctionne-t-il au juste?

Dès qu'un paiement n'est pas effectué dans les cinq jours ouvrables bancaires suivant la date de remboursement convenue, Bolero Crowdfunding en informe Deminor. **Deminor entame alors les négociations avec l'entrepreneur pour tenter de trouver une solution.** Si les négociations débouchent sur une solution, cette dernière doit être acceptée par les investisseurs. Une procédure spéciale a été mise sur pied à cet effet.

Si Deminor et l'entrepreneur ne parviennent pas à un accord, Deminor peut proposer aux investisseurs (s'il existe suffisamment de fondements) de prendre part à une action collective pour sauvegarder leurs intérêts et récupérer un maximum de leur investissement.

Attention: **la collaboration avec Deminor ne doit pas être considérée comme une forme de garantie du capital.** Après avoir fait appel à Deminor, il existe toujours un risque de perte (partielle) de l'investissement et/ou de faillite si l'entreprise ne peut plus être sauvée.

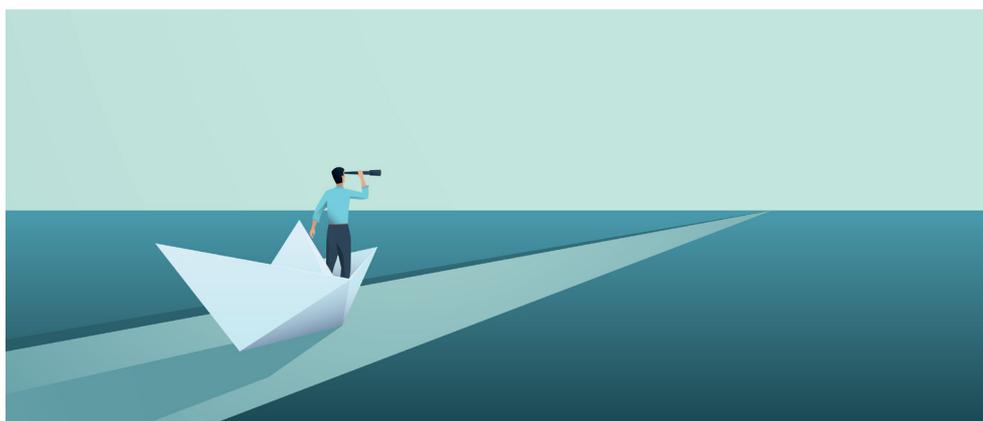
La collaboration avec Deminor a débuté le 1er octobre 2019. Les projets de crowdlending financés antérieurement ne relèvent pas de cette collaboration et n'entrent donc pas en ligne de compte pour une intervention de Deminor en cas de difficultés de remboursement.

Comment l'investisseur peut-il réduire le risque?

Les investisseurs qui sont disposés à prendre le risque de perdre leur capital sont récompensés par un rendement plus élevé. Mais ils peuvent atténuer le risque.

Le principe est simple: **la diversification**. Si vous investissez dans un seul produit et que ce produit ne se porte pas bien, vous êtes en mauvaise posture. Par contre, si vous investissez dans plusieurs produits et que l'un d'eux a triste mine, votre situation est moins problématique.

Cette règle s'applique également au crowdlending. Vous pouvez investir dans plusieurs projets de crowdlending ou voir plus large et investir seulement une partie de votre capital disponible dans le crowdlending et le reste dans d'autres instruments. Le choix vous appartient.



Voici quelques conseils supplémentaires pour limiter les risques:

Vous avez décidé d'investir dans un projet de crowdlending? Mieux vaut **ne pas investir la totalité du budget disponible dans une seule campagne**. Investissez de plus petits montants dans plusieurs projets de crowdlending afin de limiter les risques. Si une campagne de crowdlending marche un peu moins bien, vos autres investissements joueront un effet compensatoire.

Le crowdlending est une manière intéressante de diversifier votre portefeuille. Mieux vaut ceci dit **ne pas investir plus de 5% à 10% de votre capital disponible dans le crowdlending**. Si vous souhaitez investir, vous avez tout intérêt à opter pour différents produits financiers, de manière à réduire les risques.

Renseignez-vous bien au préalable et prenez des décisions réfléchies. Tant en ce qui concerne le crowdlending en général que la campagne qui vous intéresse. Bolero Crowdfunding s'efforce de vous fournir toutes les informations nécessaires, afin de vous permettre de faire votre choix en connaissance de cause. Examinez attentivement les projets proposés et le business plan de l'entrepreneur. Tenez également compte du **score de risque** attribué à la campagne par l'agence de notation indépendante Dun & Bradstreet. Et suivez aussi votre intuition: **investissez dans des projets qui vous parlent et vous inspirent confiance.**

Vous avez encore des questions ? Intéressé ?

Alors n'hésitez pas à contacter l'équipe de Bolero Crowdfunding à l'adresse suivante info@bolerocrowdfunding.be ou appelez le 02 429 00 32.

Pour être automatiquement informé des campagnes ou des actualités à venir, vous pouvez également devenir gratuitement membre de notre plateforme. Vous pouvez le faire sur notre site web www.bolero-crowdfunding.be

Disclaimer

La présente publication est uniquement mise à disposition à des fins informatives. Les informations sont de nature générale et ont un caractère purement instructif. Cette publication ne peut pas être considérée comme de la recherche en investissement. Tout au plus, cette publication peut-elle être considérée comme une petite contribution non monétaire mise gratuitement à la disposition du public. Cette publication ne peut pas non plus être considérée comme un conseil ou une recommandation d'investissement en ce qui concerne les instruments financiers décrits et ne constitue en aucun cas une stratégie d'investissement. L'information contenue dans cette publication ne peut être publiée, réécrite ou republiée sous aucune forme. Bien que les informations soient basées sur des sources jugées fiables par KBC Bank SA, elle ne garantit pas leur exhaustivité, leur exactitude ni leur actualisation. Rien ne garantit que les scénarios, risques et projections proposés reflètent les attentes du marché ni assurent leur réalisation future. Ni KBC Bank SA ni aucune autre société du groupe KBC (ou l'un de leurs préposés) ne peut être tenu responsable de tout dommage, direct ou indirect, résultant de l'accès, de la consultation ou de l'utilisation des informations et données mentionnées dans cette publication.

KBC Bank SA - sous contrôle de la Banque Centrale Européenne (BCE), de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et de l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA) - www.kbc.com.

Editeur responsable : Bolero Crowdfunding | KBC Bank SA – Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles - Belgique. TVA BE 0462.920.226, RPM Bruxelles